

INSTRUCTION CIVIQUE ET MORALE

Enseigner la sécurité routière à l'école

Mise en œuvre d'une séquence type

* Rôle de l'enseignant :

- Contacter la police nationale, municipale ou la gendarmerie
- Programmer la séquence d'apprentissage de 6 à 7 séances
- Construire la séquence de sécurité routière avec l'aide (si possible) d'un agent de police ou un gendarme
- Prévoir des accompagnateurs pour les séances sur une piste (hors école)
- Prévoir les groupes et une tenue appropriée à l'activité

- * Particularités de la province sud
 - Dispositif dédié à l'éducation à la sécurité routière
 - S'inscrire à la DES (guichet unique)
 - Prendre contact avec l'enseignante sécurité routière
 - Construire la séquence de sécurité routière avec la l'enseignante sécurité routière.

* La sécurité

- Accompagnateurs si piste hors école
- Tenue de sport, chaussures fermées, casquette, bouteille d'eau ou s'assurer d'un point d'eau
- Vérification de la piste : cailloux, verre, branche
- Vérification du matériel et des équipements de sécurité avec les intervenants

Pendant

* **1ere séance en classe** : Durée 45' ou 2x30'

- Aborder les dangers pour le piéton
- Le code de la route avec les principaux panneaux (formes et couleurs)
- La sécurité du passager dans un véhicule
- Reprise de ces points avant chaque séance sous forme de rappel

Pendant

* Les séances sur piste (4 à 5)

- Durée : 1 heure
 - Accueil des élèves préalablement répartis en 4 groupes
 - Présentation **des équipements de protection** et du matériel
 - Distribution des rôles :
 - Sur piste avec l'intervenante: 1 groupe : **rouleurs et** 1 groupe : **piétons**
 - Aux quatre coins de la piste avec l'enseignant en charge de la classe : les deux derniers groupes sont **observateurs**
- Inversement des rôles au bout de 20 minutes
- Groupe classe : Bilan intermédiaire après chaque passage sur la piste (5')

Pendant

- * Sur piste : l'intervenante

- Utilise le vocabulaire de la rue et de la route appris en classe
- Veille au respect du code de la route
- Observe le déplacement à vélo
- Evalue le comportement des élèves rouleurs et piétons

- * L'enseignant en charge de la classe veille sur le groupe d'observateurs puis organise le bilan intermédiaire à partir d'une grille d'observation construite avec l'intervenante.

A la fin de la séance, les élèves rangent le matériel et regroupent les équipements.

Bilan final de la séance sur site ou en classe selon les conditions.

Après

* L'évaluation sur 2 séances

- Durée 45 minutes
- 4 groupes
- Sur piste le groupe des « gendarmes » observent et évaluent le groupe « rouleurs » avec une fiche d'évaluation.
L'intervenante évalue en même temps le groupe des « rouleurs ».
- Le reste du groupe classe est avec l'enseignant en charge de la classe. Il lui est proposé une évaluation écrite sur la sécurité routière.
- Lors de la dernière séance, les rôles sont inversés.
- Une remise de diplôme est organisée à la fin de la dernière séance ou ultérieurement.

Action spécifique

* Le permis piéton

- Support : kit permis piéton
- 1^{er} séance avec un agent de police ou de gendarmerie dans la classe.
- Les 5 à 6 séances suivantes sont sur piste.
- La dernière séance en présence des forces de l'ordre : les élèves complètent une grille d'évaluation.
- Remise du permis piéton au cours d'une cérémonie organisée par l'école. Tous les partenaires de cette action sont présents.